



## COMMUNE DE GY

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 12 mai 2022  
Législature 2020-2025  
Salle du Conseil municipal



**Présent-e-s**

**Exécutif :**

M. Antoine CORNUT	Maire
Mme Magali OUEDRAOGO	Adjointe
Mme Danièle YAKOUBIAN	Adjointe

**Bureau du Conseil**

M. Sébastien DORAND	Président
Mme Myriam RIVOLLET	Secrétaire

**Conseillère municipale**

Mme Michèle TISCHHAUSER

**Conseillers municipaux**

M. Jérôme LARDENOIS-ROBERT	Vice-président
M. André FERREZ	
M. Alexandre SIZONENKO	
M. Bastien STAUFFER	
M. Jorge VARELA	
M. Robin VIDONNE	
M. Éric WYSS	

**Excusé-e-s**

M. Jorge VARELA

**Absent-e-s**

–

**Procès-verbaliste**

Mme Emmanuelle MAIA



**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation de l'ordre du jour de la séance du jour
2. Approbation du procès-verbal du 28 avril 2022
3. Communications du Maire et des Adjointes
4. Communications du Bureau
5. Élection du bureau du Conseil municipal (1.6.2022-31.5.2022)
6. Comptes rendus des commissions
7. Dates des prochaines séances
8. Propositions individuelles et questions
9. Divers



**Le Président** ouvre la séance à 19h16 en souhaitant la bienvenue à toutes et tous.

**1. Approbation de l'ordre du jour de la séance du jour**

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

## 2. Approbation du procès-verbal du 28 avril 2022

Le **Président** passe en revue, page par page, le procès-verbal du 28 avril 2022.

Le **Président** propose plusieurs corrections, dont il est pris note.

Le procès-verbal ainsi corrigé est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

## 3. Communications du Maire et des Adjointes

Le **Président** passe la parole au Maire, puis aux Adjointes.

### M. Antoine Cornut

#### Pro Senectute

L'Exécutif a reçu lundi la fondation Pro Senectute, qui est venue présenter ses prestations. Des discussions sont en cours entre Pro Senectute et l'ACG, car les prestations aux aînés font partie de celles que les communes devront assurer dans un avenir proche. Une présentation sera faite au conseil lorsque l'Exécutif saura quelles synergies seront mises en place, intercommunales ou autres. La proposition d'une consultation mobile (bus) a notamment été présentée.

#### Site Internet communal

Le contrat avec ABC Consulting a été résilié. La commune mandatera I-Com dès le 1.1.2023 pour la refonte complète du site Internet de la commune. Cette entreprise se charge d'une grande partie des sites Internet des communes de Suisse et du canton de Genève ; elle connaît donc bien les problématiques des communes. Les démarches pour la construction du site seront lancées ces prochaines semaines et le conseil sera tenu informé.

Sur une question de **M. Alexandre Sizonenko**, le **Maire** confirme que le but est d'avoir un nouveau site Internet en janvier 2023.

Les demandes de subvention des associations se feront-elles sous forme électronique ? demande **M. Éric Wyss**.

La commune doit auparavant définir ses besoins, précise le **Maire** ; Mme Myriam Rivollet a déjà rencontré une première fois les représentants de cette société qui gère par exemple les sites d'Hermance et de Jussy. Trois versions sont proposées.

M. Victor Gabriel a été informé de la fin de cette collaboration et prié de faciliter au maximum le transfert des données et les accès pour le nouveau site Internet. Le **Maire** le remercie pour tout le travail que ce dernier a fait.

Sur une question de **M. Bastien Stauffer** à propos des coûts de la prestation, le **Maire** précise que les coûts de maintenance annuels seront moins élevés. Mais il faudra tenir compte des coûts de construction du site Internet. Les charges devraient être grosso modo équivalentes.

**Mme Myriam Rivollet** ajoute que l'estimation est d'environ Fr. 20'000.-. Mais le prix étant aussi lié au nombre d'habitants, un montant approximatif de Fr. 16'000.- a été articulé. Le forfait annuel pour les coûts de maintenance sera moins élevé.

M. Victor Gabriel assurait le fonctionnement du site, ainsi que la protection, mais pas son esthétique, conclut le **Maire**, ce qui explique la fin de cette collaboration, ce que l'intéressé a très bien compris. S'ajouteront les nouvelles règles à suivre au niveau de la sécurité, les accès, faciliter l'insertion de nouveaux documents (Mmes Myriam Rivollet et Carole Chollet seront formées) afin d'alimenter régulièrement le site.

**M. Alexandre Sizonenko** demande si la commune a fait un appel d'offres.

Des renseignements ont été pris dans les autres communes par rapport à cette société, dont les retours étaient plutôt convaincants et satisfaisants, et **Mmes Myriam Rivollet** et Carole Chollet ont reçu les représentants de I-Com. Cette société travaillant avec plus de 500 communes en Suisse et des grandes villes, cela faisait sens de travailler avec elle.

L'offre est globale (graphisme, informatique, etc.) et leurs équipes travaillent de concert tant sur le plan technique que sur l'esthétique. C'était la solution la plus raisonnable pour que Gy ait un site Internet moderne et sécurisé, conclut **le Maire**.

Sur une question de **M. Bastien Stauffer**, le **Maire** précise que cette dépense sera incluse dans le budget de fonctionnement 2023.

S'agissant d'une dépense ponctuelle, celle-ci ne devrait-elle pas être considérée comme un investissement ? demande encore **M. Bastien Stauffer**.

**Mme Myriam Rivollet** ne pense pas que cette dépense fasse partie des investissements. Mais elle posera la question à M. Solèr.

La commune aura enfin un site Internet à la hauteur, compatible avec les Smartphones, tablettes, ordinateurs, accessible aux personnes malvoyantes, ergonomique, etc., se réjouit **le Maire**.

Et qui correspondra aux normes de sécurité européennes, conclut **Mme Myriam Rivollet**.

À propos de sa demande initiale, **M. Éric Wyss** pense nécessaire de spécifier les besoins au départ. Recevoir les demandes de subvention sous forme électronique permettrait d'alléger un peu le travail de l'administration.

La version premium offre de nombreuses options, indique **Mme Myriam Rivollet** qui planifiera un rendez-vous avec I-Com afin de déterminer les besoins de la commune, y compris futurs.

**M. Éric Wyss** se tient volontiers à disposition pour soumettre des idées pour cette partie.

**Mme Magali Ouedraogo**

Mobilistri

Mme Magali Ouedraogo a rendez-vous le 18.5.2022 avec les magistrats d'Arve & Lac et la Cour des comptes pour une discussion sur Mobilistri.

**Mme Danièle Yakoubian**

Néant.

#### 4. **Communications du Bureau**

**Le Président** rappelle qu'un sondage Doodle a été envoyé aux élus pour la sortie du Conseil municipal. Le délai de réponse est fixé au 31.5.2022, et le Bureau est toujours en attente de bonnes idées pour cette sortie.

**M. Robin Vidonne** explique que cette période est compliquée pour lui en raison de ses occupations professionnelles.

#### 5. **Élection du bureau du Conseil municipal (1.6.2022 - 31.5.2022)**

**M. Jérôme Lardenois-Robert** fait acte de candidature et est élu par acclamations Président du Bureau.

**Mme Michèle Tischhauser** fait acte de candidature et est élue par acclamations Vice-présidente du Bureau.

**Mme Myriam Rivollet** est élue par acclamations Secrétaire du Bureau.

#### 6. **Comptes rendus des commissions**

**Jeunesse (CJ)**

**M. Jérôme Lardenois-Robert** indique que la commission s'est vue le 5.5.2022 et a travaillé sur la mise en place des activités liées au Jeûne genevois. La commission sachant désormais vers quoi elle a envie de tendre, elle doit concrétiser ses envies et son projet avant d'en informer formellement le conseil.

**Mme Danièle Yakoubian** souhaiterait savoir quels élus seraient présents au Jeûne genevois (8.9.2022). S'annoncent : M. Jérôme Lardenois-Robert, Mme Michèle Tischhauser, M. André Ferrez, M. Bastien Stauffer.

**Le Président** ouvre la discussion.

Sur une question du **Président**, **Mme Danièle Yakoubian** indique que la sortie à Walibi sera maintenue quel que soit le temps.

**Aucune autre prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.**

### **Environnement (CE)**

**M. Bastien Stauffer** annonce que la commission s'est réunie le 3.5.2022 et a traité des sujets suivants : suivi de la prairie fleurie, haie à côté de la future déchetterie, questionnaire aux habitants, journée littering (vu le nombre d'événements déjà prévus en septembre, la commission pourrait se tourner sur un événement plus conséquent en 2023).

**Le Président** ouvre la discussion.

Sur une question de **M. Robin Vidonne**, **M. Bastien Stauffer** précise que la petite note de commission porte sur la façade à l'entrée du village. La CP est en train d'étudier les possibilités.

**Aucune autre prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.**

### **Sociale (CS)**

**M. André Ferrez** communique quelques dates : le prochain petit-déjeuner des aînés aura lieu le vendredi 17.6.2022 au tea-room ; le brunch n'aura pas lieu (3 devis avaient été demandés, dont les coûts sont vraiment onéreux, soit Fr. 38.-/personne) ; la sortie des aînés est en cours de préparation (2.9.2022 au château de Prangins) ; marché de Noël le 27.11.2022 sur la place Gyvi (plus d'informations suivront cet automne).

**Le Président** ouvre la discussion.

**Aucune autre prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.**

### **Patrimoine communal (CPC)**

**Mme Michèle Tischhauser** indique que lors de la chasse aux œufs, les commissaires ont remarqué des problèmes sur les boiseries. La Mairie regardera avec ses collaborateurs les réparations qui pourraient être faites par M. Serge Dubrit ou, cas échéant, par des entreprises externes, si possible cette année (pendant les vacances scolaires), voire en 2023.

Concernant la façade de l'immeuble Gyvi, la commission attend diverses réponses suite au rendez-vous que la Mairie aura avec M. Peccoud.

**Le Président** ouvre la discussion.

Suite à son rendez-vous avec M. Peccoud, **Le Maire** indique que la végétalisation du pignon de l'immeuble Gyvi serait possible, mais il faudrait travailler avec des spécialistes. Après renseignements, M. Peccoud soumettra une liste de spécialistes aptes à faire des travaux avec l'empreinte du bâtiment et l'isolation périphérique. Mais il ne faudrait pas que cela pose de problèmes aux locataires (présence d'insectes).

Le tour du bâtiment Gyvi a permis de constater que le problème le plus important est en réalité la salle Gyvi (fuite sur la grande fenêtre qui donne sur le parc, les menuiseries métalliques ayant cédé sur leur partie supérieure qui se plie en cas de vent, causant des infiltrations d'eau). La liste des entreprises aptes à réaliser ces travaux sera communiquée par M. Peccoud, sachant que la vitre pèse plusieurs centaines de kilos. Les procédures d'attribution des marchés publics lors de la construction de cet immeuble impliquent qu'une fois le besoin défini, le marché soit adjugé au mieux-disant.

De nombreuses entreprises qui avaient participé à ces travaux ayant fait faillite, plus personne ne prend de responsabilités concernant ce bâtiment. M. Peccoud a rendu les autorités attentives à l'importance d'établir des grilles de soumissions bien complètes. La commune sera plus prudente, à l'avenir, compte tenu de cette expérience malheureuse.

S'agissant des menuiseries de l'école, la Mairie est en train de voir avec M. Serge Dubrit ce qu'il serait apte à faire ou pas. Les travaux à réaliser immédiatement sont en train d'être définis.

**Aucune autre prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.**

#### **Finances (CF)**

M. **Éric Wyss** indique que la CF ne s'est pas réunie.

Le **Président** ouvre la discussion.

**Aucune prise de parole n'étant demandée, il en est pris acte.**

#### **Urbanisme (CU)**

M. **Alexandre Sizonenko** annonce que la CU se réunira la semaine prochaine.

Le **Président** ouvre la discussion.

**Aucune prise de parole n'étant demandée, il en est pris acte.**

#### **Dons & subventions (CDS)**

M. **Éric Wyss** indique que la commission ne s'est pas réunie.

Le **Président** ouvre la discussion.

**Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.**

#### **Règlement & indemnités du Conseil municipal**

M. **Sébastien Dorand** annonce que les propositions de modifications seront prochainement renvoyées pour validation à l'organe de contrôle du canton suite à la validation du PV.

Le **Président** ouvre la discussion.

**Aucune prise de parole n'étant demandée, il en est pris acte.**

### **7. Dates des prochaines séances**

Le **Président** rappelle les prochaines dates à agender, sachant que les dates des séances du conseil pour le second semestre 2022 ont été envoyées aux élus : 22.9, 20.10, 17.11, 15.12.2022.

- Commission Patrimoine – à fixer.
- Commission Finances – à fixer (automne 2022).
- Commission Environnement – 21.6.2022 à 19h à la Mairie.
- Commission Sociale – à fixer
- Commission Jeunesse – à fixer
- Commission Urbanisme – 16.5.2022 à 19h30.
- Commission ad hoc Dons & Subventions – 13.6.2022 à 19h15.
- Commission ad hoc Règlement & indemnités du Conseil municipal – à fixer.
- Séance ordinaire du Conseil municipal – 23 juin 2022 à 19h15.

### **8. Propositions individuelles et questions**

Néant.

## 9. Divers

**Le Maire** annonce que Mme Michèle Tischhauser a passé un cap important et lui souhaite un très bon anniversaire. **Mme Michèle Tischhauser** est chaleureusement applaudie.

**Le Président** remercie les élus pour cette année de présidence du Bureau, à laquelle il a eu beaucoup de plaisir.

**Le Maire** le remercie à son tour pour la façon dont il a mené les débats et amené, lorsqu'il le fallait, un peu de formel.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h48.



**Sébastien Dorand**  
Président



**Jérôme Lardenois-Robert**  
Vice-président



**Myriam Rivollet**  
Secrétaire